



MAIRIE de RORSCHWIHR

1 Place de l'Eglise - 68590

RORSCHWIHR

Tél. : 03 89 73 63 55

E-mail : contact@rorschwihr.fr

**Portant sur l'organisation de la
Fête du Silberberg
du Samedi 8 Aout 2026**

Le Maire de la Commune de RORSCHWIHR,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2542-2, L 2542-3 et L 2542-8 relatifs à la police municipale en droit local ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
- Vu** la demande de Monsieur Christian METZGER, président du Comité des Fêtes de Rorschwihr en date du 22 juillet 2026 ;
- Considérant** la nécessité pour le bon déroulement de la Fête du Silberberg de réglementer le stationnement et la circulation au centre du village ;
- Considérant** les impératifs d'organisation de la Fête du Silberberg ;
- Considérant** qu'il appartient au Maire de prendre toutes mesures destinées à garantir la sécurité des personnes et des biens ainsi que le maintien du bon ordre lors des manifestations publiques ;

ARRÊTE

Article 1er : À l'occasion des préparatifs et du déroulement de la Fête du Silberberg, organisée par le Comité des Fêtes de Rorschwihr, **la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits Place de l'Église et Rue de la Mairie, du :**

Vendredi 07 août 2026 à 8h au lundi 10 août 2026 à 8h.

Article 2 : Le Comité des Fêtes de Rorschwihr assurera, sous sa responsabilité, la mise en place, l'entretien et le retrait de l'ensemble de la signalisation réglementaire ainsi que toutes les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de la manifestation.
Il devra être couvert par une assurance garantissant sa responsabilité civile pour l'ensemble de l'événement.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- ✓ Monsieur l'Ingénieur de l'Unité Routière de Colmar,
- ✓ Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ribeauvillé,
- ✓ Monsieur le Policier Intercommunal,
- ✓ Le Syndicat Mixte des Brigades Vertes,
- ✓ Monsieur Christian METZGER, Président du Comité des Fêtes,

qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Rorschwihr, le 22 / 07 / 2026

Le Maire


Hubert PFISTER



Accusé de réception en préfecture
068-216802850-20260722-302026-AR
Date de télétransmission : 27/07/2026
Date de réception préfecture : 27/07/2026